

ANNULATION DE LA DETTE EXTÉRIÈRE POUR LES PAYS TOUCHÉS PAR LA MALADIE À VIRUS EBOLA



ANNULATION DE LA DETTE EXTÉRIEURE POUR LES PAYS TOUCHÉS PAR LA MALADIE À VIRUS EBOLA

**“LES PARTENAIRES MULTILATÉRAUX ET BILATÉRAUX DEVRAIENT SÉRIEUSEMENT
CONSIDÉRER ANNULER LA DETTE EXTÉRIEURE DES TROIS PAYS LES PLUS AFFECTÉS
PAR LA MALADIE À VIRUS EBOLA.”**

CEA (2014, p.49)¹

INTRODUCTION

L'annulation de la dette extérieure de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, les trois pays les plus touchés par Ebola, pourrait donner à ces pays le répit nécessaire pour aborder les problèmes de développement sociaux et économiques complexes auxquels ils font maintenant face. En plus de relever les défis dus à Ebola, ces pays ont besoin de promouvoir une croissance économique positive, d'améliorer la prestation des services publics, de s'acquitter régulièrement des paiements du service de la dette et de planifier leur développement social et économique à long terme. Le recul induit par la maladie à virus Ebola complique ces défis et plaide irréfutablement en faveur de l'annulation de la dette. Selon les données disponibles, la présente annexe expose la situation de la dette extérieure de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone, qui plaide en faveur de son annulation et propose des recommandations sur l'utilisation des fonds ainsi libérés.

Il est courant de préconiser l'annulation de la dette des pays qui sont gravement touchés par des chocs soudains comme des catastrophes naturelles ou des épidémies. Haïti, avait, par exemple, bénéficié

d'une telle annulation des dettes que le pays avait contractées auprès de ses principaux créanciers après le séisme de 2010. En Guinée, au Libéria et en Sierra Leone les conditions initiales étaient mauvaises, les structures vulnérables et le potentiel limité pour soutenir la croissance, et l'épidémie à virus Ebola n'a fait qu'aggraver la situation en exacerbant le déficit budgétaire. Si les pays doivent continuer à rembourser la dette en cours en l'absence de flux financiers importants, ils ne seront pas en mesure d'équilibrer la balance budgétaire ni celle des paiements. Avec le déclenchement de l'épidémie actuelle qui touche gravement les exportations, les déficits courants, l'accumulation des arriérés du service de la dette, le déficit de financement externe devraient augmenter dans les trois pays (CEA, 2014; PNUD, 2014)². Ceux-ci ont déjà des taux de pauvreté élevés, un très bas classement dans l'indice de développement humain et un environnement politique et institutionnel instable (voir le tableau 2). Leurs perspectives de développement global se détériorent de jour en jour alors que l'épidémie à virus Ebola fait encore des victimes, limitant gravement les activités économiques et les efforts de reconstruction. Notre appel ne concerne pas un allègement temporaire de la dette, mais l'annulation totale de celle-ci.

¹ CEA (2014) Incidences socioéconomiques de la maladie à virus Ebola sur l'Afrique, Addis Abeba, Éthiopie

² PNUD (2014), Note de politique sur l'Afrique du PNUD, vol.1, n°3, 24 octobre.

TABLEAU B1: DETTE EXTÉRIEURE ET RATIOS DE LA DETTE POUR LES TROIS PAYS LES PLUS DUREMENT TOUCHÉS PAR LE VIRUS EBOLA, 2013

Variable	Guinée	Libéria	Sierra Leone
Dettes (dollars courants)	1,2 milliard	541,5 millions	1,4 milliard
Dettes/RIB (%)	20,9	30,9	31,1
Dettes/Exportations (%)	190	320	180

Source: Base de données du FMI et de la Banque mondiale consultée en janvier 2015. A noter que le rapport dette/exportations n'est pas disponible pour 2013 en raison du manque de données relatives aux dites exportations. Donc le tableau inclut les moyennes sur cinq ans avant 2013 pour la Guinée et la Sierra Leone mais la moyenne ne peut être calculée qu'avant 2012 pour le Libéria.

SITUATION DE LA DETTE DES PAYS TOUCHÉS PAR LA MALADIE À VIRUS EBOLA ET JUSTIFICATION DE L'ANNULATION DE CETTE DETTE

Depuis le déclenchement de l'épidémie, il y a eu un afflux d'aide de donateurs, à la fois financière et en nature. Le soutien apporté par les institutions financières internationales aux trois pays par le biais, par exemple, du Dispositif de crédit rapide pour une meilleure planification des interventions d'urgence et de leur exécution, est louable (FMI, 2014)³. En novembre 2014, la Banque Mondiale a octroyé à la Guinée un crédit pour sa politique de développement s'élevant à 40 millions de dollars (sous la forme d'une subvention macroéconomique d'urgence et d'un soutien budgétaire). Cependant, il s'agit d'un prêt venant à maturité après 38 ans avec une période de grâce de 6 ans, et une subvention de 10 millions de dollars provenant du Guichet de financement des réponses à la crise de la Banque. La notation globale du risque pour la Guinée est «substantielle», suggérant une augmentation potentielle du risque de surendettement.

La dette extérieure de la Guinée, du Libéria et de la Sierra Leone de 2013 en dollars courants atteignait 1,2 milliard de dollars, 542 millions et 1,4 milliard respectivement, soit un total de 3,1 milliards. Le

fardeau de la dette extérieure de ces trois pays est élevé par rapport à leur revenu intérieur brut (RIB), les exportations et les revenus du gouvernement, comme le résume le tableau 1 ci-dessous. Lorsqu'il se situe entre 21% et 31%, le fardeau de la dette extérieure de ces trois pays n'est pas une proportion négligeable de leur RNB, les exportations et les recettes publiques étant bien en deçà de leurs obligations liées à la dette. Dans le sillage de l'épidémie à virus Ebola, les exportations et la capacité de générer des revenus par le biais des impôts ont été gravement touchés en raison du déclin important de l'activité économique, ce qui a conduit à une impossibilité de s'acquitter du paiement du service de la dette et à des pressions sur les budgets de l'Etat.

Les ratios de la dette ci-dessus indiquent clairement la capacité limitée des trois pays à rembourser leurs dettes, conduisant à un problème de surendettement (Moïse et Oladeji, 2014⁴; Nissanke, 2013⁵). Le fardeau de la dette et la situation macro-économique des trois pays signifient qu'ils restent vulnérables aux chocs externes. La baisse des exportations après la maladie à virus Ebola est susceptible de s'aggraver en raison de l'importante baisse récente des prix des produits de base, étant donné la forte dépendance de ces trois pays à l'égard des exportations de ressources. À cet égard, les principaux créanciers comme la Banque mondiale et le FMI reconnaissent que les trois pays,

³ FMI (2014). Troisième revue au titre de la Facilité élargie de crédit et demande de modifications du critère de réalisation, Rapport national du FMI pour le Libéria No 14/197, Washington D.C. Ces mesures incluent l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE), Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM).

⁴ Moses, E et S. Oladeji (2014). External Debt, Servicing and Debt relief Transmission in Nigeria, *Journal of Economics and Sustainable Development*, Vol; 5 (20): 11-33.

⁵ Nissanke, M. (2013). Managing Sovereign Debt for Productive Investment and Development in Africa: A critical appraisal of the Joint Bank-Fund Debt Sustainability Framework and Its Implications for Sovereign Debt Management, mimeo, School of Oriental and African Studies.

en particulier la Guinée, font face à un risque aggravé de surendettement⁶. Parallèlement à la baisse de la croissance et à la diminution des exportations et des recettes du gouvernement, ces niveaux de surendettement sont susceptibles d'augmenter, vu le service continu de la dette et la nécessité de régler les précédents arriérés du service de la dette.

L'annulation de la dette extérieure⁷ donnerait à ces trois pays le répit nécessaire pour mieux répondre aux défis économiques et sociaux à court terme dus à la maladie à virus Ebola et planifier leur rétablissement à long terme sur une base solide. Il faut reconnaître que l'annulation de la dette ne conduit pas automatiquement à une disponibilité de fonds. Toutefois, les ressources financières destinées au remboursement de la dette pourraient être investies dans les systèmes de soins de santé, notamment pour la formation de professionnels de santé, l'équipement de centres sanitaires, et pour veiller à la répartition équitable du personnel de santé entre les centres ruraux et urbains. Ces fonds pourraient être également utilisés au profit d'autres secteurs stratégiques de l'économie de ces pays qui ont été durement touchés par le virus Ebola, notamment l'éducation, l'agriculture et la sécurité alimentaire, et les services⁸. L'incidence de l'épidémie à virus Ebola sur l'agriculture et l'insécurité alimentaire a été particulièrement grave étant donné que l'épidémie a commencé dans les zones agricoles rurales juste au moment où les agriculteurs se préparaient à commencer l'ensemencement. À cet égard, les ressources financières libérées suite à l'annulation de la dette pourraient être canalisées dans des programmes d'aide alimentaire d'urgence à court terme.

A moyen terme, les trois pays auront besoin d'importer des produits alimentaires de pays voisins, étant donné que les denrées alimentaires actuellement fournies par le Programme Alimentaire Mondial (PAM) ne sont pas nécessairement celles qui composent le régime alimentaire habituel des gens dans les pays touchés. À long terme, les fonds

provenant de l'allègement de la dette pourraient être ensuite affectés à des politiques agricoles propres à soutenir les agriculteurs, par le biais du micro financement et de la commercialisation des produits agricoles. Sans aucun doute, l'annulation de la dette fournirait à ces trois pays une bouffée budgétaire leur permettant d'atteindre leurs objectifs de développement social dans le cadre de l'agenda de développement de l'après 2015, augmentant leurs perspectives de croissance et de relèvement.

Jusqu'à l'apparition de la maladie à virus Ebola, les pays touchés faisaient des progrès encourageants dans le domaine économique et social et sur la voie du relèvement après un conflit. Cependant, si le niveau actuel de la détresse financière se prolonge en 2015, la croissance souffrira encore plus, ce qui, à son tour, va aggraver la pauvreté et ralentir le rétablissement. En effet, le potentiel d'investissement des trois pays a déjà été affaibli et la croissance continue d'être révisée à la baisse par les prévisionnistes (CEA, 2014; Banque mondiale, 2014⁹). Une dette extérieure qui continue d'être élevée et le fardeau du service de la dette sont de nature à décourager les futurs investissements dans les secteurs sociaux comme la santé et l'éducation.

RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES MESURES À PRENDRE APRÈS L'ANNULATION DE LA DETTE

Les trois pays doivent faire une utilisation efficace des fonds qui seraient libérés pour endiguer la maladie à virus Ebola et financer des initiatives de développement social et économique à long terme. L'épidémie est une crise de santé publique et une crise humanitaire. L'expérience montre que l'allègement de la dette par le biais de l'initiative PPTTE a aidé de nombreux pays africains à améliorer les dépenses dans les secteurs sociaux comme la santé, ce qui milite en faveur de l'annulation de la dette des trois pays touchés par la maladie que nous demandons (Thamach, 2009¹⁰). Toute libération de fonds résultant de l'annulation de la dette devraient être utilisés pour renforcer les systèmes nationaux de

6 FMI (2012). Joint Debt Sustainability Analysis under the Debt Sustainability Framework for low-income countries, élaboré par la Banque mondiale et le FMI, Washington D.C. FMI (2014) Requests for Disbursement under the Rapid Credit Facility and for modification of performance criteria under Extended Credit Facility Arrangement, Rapport national No. 14/298.

7 Les créanciers des trois pays sont tous des bailleurs bilatéraux et multilatéraux comme la Banque mondiale, le FMI et la BAD.

8 CEA (2014). Incidences socioéconomiques de la maladie à virus Ebola sur l'Afrique, Addis-Abeba.

9 Banque mondiale (2014). The Economic Impact of the 2014 Ebola Epidemic, Short- and Medium-term Estimates for West Africa, Washington D.C.

10 Does Debt Relief Increase Public Health Expenditure? Evidence from Sub-Saharan African Countries, mimeo, Addis-Abeba, Ethiopie.

santé très faibles, améliorer l'assainissement, créer des programmes de protection sociale, améliorer l'éducation et sécuriser l'accès à la nourriture pour ceux qui vivent dans les zones rurales, dont un grand nombre a été gravement touché par l'épidémie. Les créanciers pourraient établir des mécanismes pour le suivi efficace de l'utilisation des fonds après l'annulation de la dette.

Il est nécessaire que les réaffectations budgétaires soient axées sur l'amélioration des services sociaux et les systèmes de santé existants pour les amener au niveau requis par les protocoles internationaux (par exemple, les normes de l'OMS) et sur l'achat et le stockage de vaccins contre le virus Ebola lorsqu'il sera mis au point. La priorité immédiate est d'utiliser l'espace budgétaire créé par l'arrêt du remboursement de la dette pour atténuer les effets néfastes du virus Ebola, notamment en augmentant de façon significative l'allocation de fonds aux infrastructures de santé longtemps négligées, à la formation de personnel de santé à tous les niveaux et au paiement en temps opportun des salaires des travailleurs du secteur de la santé.

En tant que pays sortant de conflit, la Guinée, le Libéria et la Sierra Leone continuent de pâtir de la faiblesse des capacités institutionnelles pour la mise en œuvre de politiques et la gestion du secteur public

(voir leur indice CPIA d'Évaluation de la politique et des institutions nationales, dans le tableau 1). Il faut pour cela le soutien accru des bailleurs de fonds pour les trois pays pour qu'ils utilisent efficacement l'espace politique fourni par l'annulation de la dette pour renforcer les systèmes de gestion des finances publiques et assurer une saine gestion macroéconomique, des politiques budgétaires prudentes et la gestion de la dette.

Il convient de noter que l'annulation de la dette ne doit pas conduire à un manque de confiance quant à la viabilité et à la solvabilité des trois pays de la part des créanciers pour de futurs prêts. Les partenaires au développement, en particulier les institutions financières internationales devraient promouvoir des initiatives de prêts spéciaux et un soutien aux trois pays pour qu'ils accèdent à des prêts externes comportant un élément de don important (par exemple, par exemple 100% de subvention pour 60 millions par la BAD), de longues périodes de grâce et des intérêts très bas voire nuls sur les montants empruntés. Comme dans le cas d'Haïti, un allègement de la dette suite à une catastrophe sous la forme d'une annulation de la dette doit être accordé à ces trois pays pauvres d'Afrique de l'Ouest, qui continuent à ressentir les effets d'une catastrophe qui reste encore à contenir.

TABLEAU B2: INDICATEURS ÉCONOMIQUES, DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET DE PERFORMANCE POLITIQUE RÉCENTS (2014)

Variable	Guinée	Libéria	Sierra Leone
Population (en millions)	12,04	4,4	6,2
Revenu par habitant (en dollars)	460	454	679
Taux de pauvreté (taux de comptage par habitant)	55,2%	64%	52,9%
Classement IDH*	179/187	175/187	183/187
Note CPIA	3,1	3,0	3,3

Source: Sauf pour les chiffres de l'Indice du développement humain (IDH) qui sont fournis par le PNUD, toutes les données sont issues de la Banque mondiale. Tous les chiffres sont pour 2014, sauf ceux du CPIA qui sont pour 2013.

* Les trois pays sont tous en bas de la liste des pays classés par le PNUD comme pays ayant un Indice de développement humain se caractérisant par un 'développement humain faible' (PNUD, 2014)

